



Brochure réalisée sur base
d'une idée du Conseil
citoyen d'élèves de
l'Institut Cardijn Lorraine
d'Athus
(1er degré)

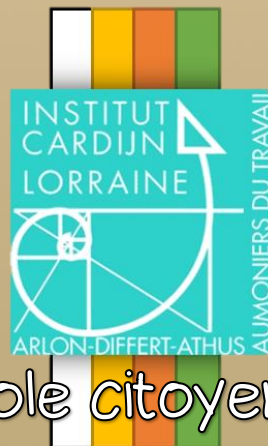


Sources:

"Harcèlement à l'école" CEF
"10 conseils contre le harcèlement"
gouv.fr

Tu es victime,
témoin ou même
auteur de
harcèlement à
l'école et tu ne sais
pas à qui t'adresser
pour demander de
l'aide ?

Ce petit guide est
pour toi !



École citoyenne

Harcèlement
à l'école,
À qui en
parler ?!



HEIN?

C'est quoi ?

Le harcèlement à l'école se définit par 3 caractéristiques:

- Une **conduite inadaptée** d'un élève envers un autre avec une intention de nuire,
- La **répétition** des faits dans la durée
- Le **déséquilibre** des forces (un ou des élèves dominent et un ou des élèves qui subissent)

Exemples de formes de harcèlement :

Verbales (insultes, moqueries, rumeurs...), **corporelles** (pousser, pincer, contraindre à certaines actions...), **matérielles** (vols, cacher des objets, racket...) **relationnelles** (rejet, exclusion, un élève arrive et tout le monde s'en va...) ou **numériques** (via les sms ou les réseaux sociaux, ex : poster sans l'accord de la personne, des textes à caractère humiliant, des photos, des films...).

Si tu es témoin...

- **Soutiens !** Ne participe pas à l'isolement d'un élève et n'hésite pas à lui parler.
- **Ne ris pas !** L'agresseur arrêtera ses brimades s'il n'a plus de public.
- **Ne like pas !** Tu seras responsable si tu aimes une photo ou des mots humiliants.

À qui en parler ?

Ne pas garder cela pour toi et en parler au plus vite :

- À tes **ami-e-s**
- À tes **parents** ou à un membre de ta famille
- Au (à la) **délégué(e)** de ta classe
- À un **adulte** de l'école avec qui tu as de bons contacts :
 - Un éducateur
 - Un(e) professeur(e)
 - La directrice
- Au centre **PMS**
- À l'aide en milieu ouvert (**AMO**)
- Au numéro **Écoute-Enfants 103**

Tu peux téléphoner en tout anonymat au numéro gratuit **Écoute-Enfants**



Écoute-Enfants

103

tous les jours de 10h à 24h

- **Parle !** N'hésite pas à glisser un mot à un adulte si tu t'inquiètes pour un élève.
- **Ne participe pas !** Plutôt que « faire tourner » les humiliations, supprime-les !
- **Convains !** Le harceleur est un ami ? Raisonne-le.

Le harcèlement

Si tu es victime...

- **Confie-toi !** Ne laisse jamais la situation s'installer dans le temps.
- **Protège-toi !** Ne donne pas les détails de ta vie (photo, mot de passe...) sur le net.
- **Signale les abus !** Facebook permet de bloquer les amis qui n'en sont pas.
- **Tu peux porter plainte !** Dans les cas les plus graves, ce sont tes parents qui entreprendront cette démarche.

Quelques contacts...

- **PMS** de ton école : 063/57.89.91
- **AMO** de ta région : 063/40.25.50

LES MOTS, AUSSI DOULOUREUX QUE LES COUPS!

LA SOLUTION C'EST D'EN PARLER

Écoute-Enfants
103
tous les jours de 10h à 24h

Appel anonyme et gratuit depuis téléphones portables et fixes.
Sources: Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM), Institut National de la Recherche Scientifique (INRS), Institut National de la Santé Publique (INSP).

Affiche réalisée sur une idée du Conseil Citoyen

